Concession de Champleix

Présentation du gisement de Champleix

Le gisement est situé à l'extrémité sud du bassin de Champagnac dont il a sensiblement la même orientation, mais aucune liaison entre les deux formations n'a été reconnue. La bande houillère est, toutefois, beaucoup plus rétréci à Champleix qu'à Champagnac. A la limite Nord de la concession, sa largeur est de 700 m mais à 1 km plus au Sud, vers le ravin de la Geneste, elle n'est plus que de 500 m pour descendre à 200 m dans la région de Pradel. Au Sud de la concession, le houiller disparaît sous la nappe basaltique du plateau de Mauriac. Le gisement semble former un synclinal bordé à l'Est et à l'Ouest par le terrain primitif.

Le gisement semble former un synclinal bordé à l'Est par des micaschistes fortement décomposés et à l'Ouest par des gneiss.

Six couches de charbon gras de 1 à 5m de puissance qui plongent vers l'est suivant une inclinaison passant de 80° aux affleurements à 25° à la profondeur de 100 m, ont été reconnues dont 3, irrégulières et schisteuses, ne sont pas exploitables. La 6ème couche n'a été recoupée que par un travers-banc au niveau 415. Les couches (du mur au toit) n°1, 2 et 4 ont été exploitées avant 1922, elles sont irrégulières et leur puissance moyenne est respectivement de 2, 1,5 et 2,5 m. La couche n°3, trop pauvre, n'a pas été exploitée. La couche n°5 découverte en 1922 a fait l'objet de travaux à partir de la reprise de l'exploitation en 1926, la puissance moyenne est de 3,5 m en deux faisceaux séparés par un banc de grès de 0,30 m. Ces couches plongent vers l'Est suivant une inclinaison qui atteint 80° aux affleurements puis de 25 à 30° au niveau 329 soit à 100 m de profondeur.

Les caractéristiques des couches exploitables sont les suivantes :

- couche n°1 (ou couche Croizet) : puissance moyenne de 1,50 m, les épontes sont constituées au mur par des schistes et au toit par des grès. Sa teneur en MV est de 28 % et la teneur en cendres est de 10 % ; elle n'est guère connue qu'aux abord du puits d'Audiffret.
- couche N°2 (ou couche Albert) : puissance moyenne de 3,50 m en deux bancs séparés par un entre-deux de schistes gréseux atteignant parfois 1 m. les épontes sont constituées au mur par des schistes et au toit par des grès. La teneur en MV est de 22 % sur le tout-venant et de 55 % de cendres. Le charbon y est terne d'apparence, dur et non stratifié.
- couche n° 3, schisteuse est inexploitable.
- couche n°4 : puissance moyenne de 4 m comprenant 2,50 m de charbon au toit, un entre-deux gréseux de 0,50 m et 1 m de charbon au mur. Les épontes sont constituées au toit par des schistes et au mur par des grès. La teneur en MV est de 24 % et 17 % en cendres. Le charbon est intimement barré si bien que sa teneur en cendres ne descend pas en dessous de 12 % après lavage et triage.
- couche n°5 (découverte en 1922) : puissance de 4,20 m dont 2,40 de charbon au toit et 1,50 m au mur ; MV de 20 % et teneur en cendres de 35 %. Les couches 4 et 5 sont les seules à avoir réellement été exploitées.

La limite sud des travaux souterrains est marquée par une faille dont l'amplitude de rejet est d'environ 15 m (d'où le nom de « faille de 15 m » qui lui a été attribué). En 1922 un TB l'a traversé au niveau 329 et découvert la couche 5. En 1946-47 des recherches effectuées dans l'étage Jour-399 et au niveau 329 pour reconnaître le prolongement du gisement au Nord du puit Audiffret n'ont rien donné.

Dans l'ensemble, ces couches ne sont pas grisouteuses même si de faibles dégagements ont pu être constatés ici ou là ; la mine sera classée faiblement grisouteuse et poussiéreuse 2ème catégorie.

Reproduction autorisée avec mention de la source : V. Biard site www./mines-auvergne.e-monsite.com
Renseignements issus des Archives nationales, du Centre des Archives Contemporaines et d'archives personnelles

Mine de Vendes

Coupe Est - Ouest.
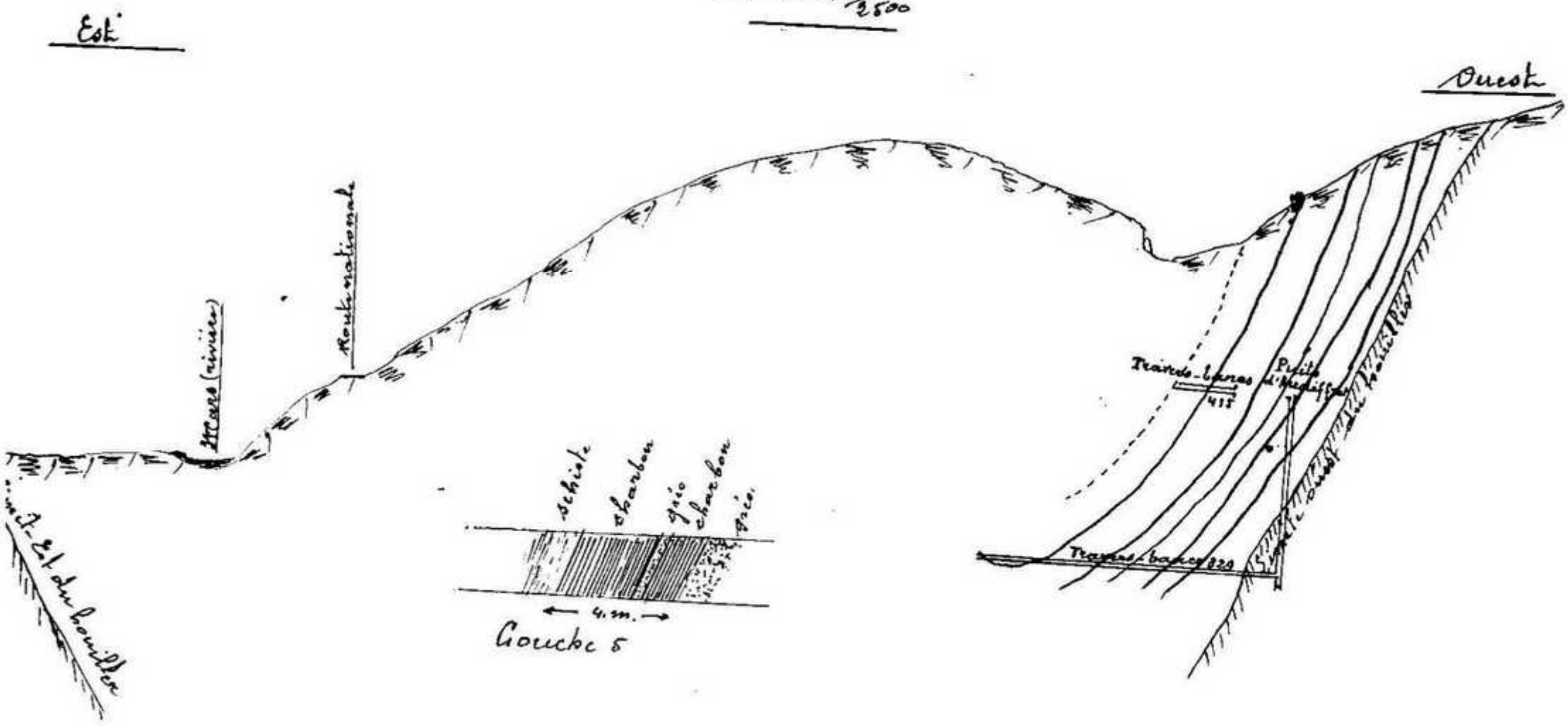
Echelle: 1/2500